



APPELS A PROJETS

ANNÉES SCOLAIRES 2022 – 2023 / 2023 - 2024

CAHIER DES CHARGES

Appels à projets en faveur de porteurs de projets liés à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sur 3 sites du Département des Pyrénées-Orientales :

- Les Dosses (Volet n°1)
- Le Lac de l'Agly (Volet n°2) et son barrage (Volet n°3)
- La Réserve écologique du Lac de la Raho (Volet n°4)



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Direction Eau et Environnement
Service des Sites Naturels
24 quai Sadi Carnot
BP 906
66000 PERPIGNAN

SOMMAIRE

1- Contexte général.....	4
2- Objectifs.....	4
3- Critères de sélection des projets.....	4
3-1 Critères d'éligibilité des porteurs de projets.....	4
3-2 Critères de sélection des projets.....	4
3-3 Sélection des projets.....	5
5- Modalités de mise en œuvre.....	5
6- Modalités de retrait et de dépôt du dossier.....	5
ANNEXE 1 : PROJET DE CONVENTION DU VOLET N°2 DE L'APPEL A PROJET.....	6
ANNEXE 2 : PROJET DE CONVENTION DU VOLET N°2 DE L'APPEL A PROJET.....	10
ANNEXE 3 : PROJET DE CONVENTION DU VOLET N°3 DE L'APPEL A PROJET.....	14
ANNEXE 4 : PROJET DE CONVENTION DU VOLET N°4 DE L'APPEL A PROJET.....	18

1- Contexte général

Le Département des Pyrénées-Orientales s'implique depuis plus de 20 ans pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité de son territoire. Afin de valoriser et dynamiser sa politique en faveur des espaces naturels, le Département a élaboré un Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN).

Cette stratégie, adoptée par l'Assemblée Départementale, définit les enjeux de la préservation des espaces naturels qui sont multiples et contribuent à l'effort de la transition énergétique.

Dans cette dynamique, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est un levier essentiel pour sa mise en œuvre.

C'est dans ce contexte que le Département des Pyrénées-Orientales lance le présent appel à projets afin de proposer, sur les sites naturels des Dosses, du Lac de l'Agly et sur la Réserve écologique du Lac de la Raho, une offre pédagogique interdisciplinaire et diversifiée en lien avec l'EEDD.

Au niveau la Réserve écologique du Lac de la Raho, un accompagnement spécifique quant à sa gestion ainsi que son suivi scientifique et avifaunistique est également nécessaire.

2- Objectifs

Le présent dispositif d'appel à projets vise à sélectionner, pour chaque site, un seul porteur de projet spécialisé en EEDD pour coordonner et mettre en œuvre un programme d'animations et de sensibilisation à l'environnement, à destination du public scolaire (écoles primaires et collèges), tout au long des années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

De plus, pour la Réserve écologique du Lac de la Raho, un bilan avifaunistique de la réserve écologique et de l'ensemble des espèces la fréquentant est attendu annuellement.

3- Critères de sélection des projets

3-1 Critères d'éligibilité des porteurs de projets

Le présent appel à projets s'adresse à toute structure de type association et fondation, à but non lucratif et dont l'objectif principal est la protection de l'environnement et/ou l'EEDD, auprès notamment du jeune public.

Un même porteur de projet pourra candidater sur plusieurs lots.

Le porteur de projet sera chargé d'assurer l'information, le contact avec les établissements concernés et la gestion du planning annuel des animations, ainsi que de l'organisation des animations de sensibilisation à l'environnement.

3-2 Critères de sélection des projets

Les projets seront analysés par le Département au regard des éléments suivants :

- Lien avec une ou plusieurs des thématiques définies ci-après :
 - x la biodiversité des milieux naturels des sites concernés par le présent AAP,
 - x la définition des milieux naturels et leurs fonctionnalités,
 - x la gestion des milieux naturels,
 - x le changement climatique (adaptation, atténuation),
 - x la gestion et le fonctionnement du barrage de l'Agly et les énergies renouvelables.
- Compétences spécifiques des intervenants (qualité scientifique et pédagogique).

- Prise en compte des obligations réglementaires (autorisations administratives, protocoles sanitaires, etc.) pouvant s'avérer nécessaires et respect des conditions de sécurité.
- Gratuité des animations scolaires ou paiement de celles-ci forfaitairement par classe.
- Pour la Réserve écologique du Lac de la Raho, les compétences en suivi et gestion de la faune et la capacité d'élaborer des suivis naturalistes permettant de définir l'état de conservation des différentes espèces animales, dont en particulier celles de l'avifaune.

Le Département se réserve le droit de demander toute pièce complémentaire et nécessaire à l'analyse des dossiers.

3-3 Sélection des projets

La pré-sélection des projets sera effectuée par une commission constituée d'élus et d'agents départementaux.

La sélection définitive sera approuvée lors d'une prochaine séance de la Commission Permanente.

4- Calendrier

Lancement de la consultation : le 21 février 2022.

Date limite de dépôt des dossiers : le 21 mars 2022 à 16h au plus tard.

Sélection des porteurs de projets : avril – mai 2022

Notification aux porteurs de projets retenus : dernière quinzaine de mai 2022.

Mise en ligne des projets sur le site internet du Département : début juin 2022 pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

5- Modalités de mise en œuvre

Le partenariat sera formalisé par une convention signée entre chaque porteur de projet retenu et le Département, précisant notamment les engagements des parties, les objectifs, ainsi que le montant et les modalités de versement de la subvention prévue pour chaque lot.

6- Modalités de retrait et de dépôt du dossier

Le dossier est à retirer sur www.ledepartement66.fr/appel-a-projets.

Le dossier pourra être déposé en main propre avant le 21 mars 2022 à 16h à l'adresse suivante :

Département des Pyrénées-Orientales
Direction Eau et Environnement / Service des sites naturels
32, rue Foch
66000 PERPIGNAN

ou envoyée en lettre recommandée avec AR à l'adresse suivante :

Département des Pyrénées-Orientales
Hôtel du Département
Direction Eau et Environnement / Service des sites naturels
24, Quai Sadi Carnot
BP 906
66906 Perpignan cedex

Les dossiers déposés hors délais seront déclarés irrecevables.

Pour toute demande de renseignements sur le présent appel à projets, vous pouvez envoyer un e-mail aux coordonnées ci-dessous :

- Pour les volets n°1, 2 ou 3 :
Service des sites naturels
Email : jean-francois.laffon@cd66.fr

Pour le volet n°4 :
Service des sites naturels
Email : alain.arnaud@cd66.fr